



Weiler-la-Tour, le 2 juin 2026

CONVOCATIION

Conformément à l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, le Collège des bourgmestre et échevins invite les Conseillers communaux à assister à la prochaine séance du Conseil communal fixée au

lundi, le 8 juin 2026 à 15h00

dans la salle des séances de la Mairie à Weiler-la-Tour, afin de délibérer sur les objets figurant à l'ordre du jour ci-après:

Séance publique :

Contrats, conventions, actes

1. Convention 2026 relative au Club Aktiv Plus appelé « Club Syrdall »
2. Contrat d'entretien climatisation école - COOL CONCEPT
3. Contrat de concession

Finances

4. Etat des restants
5. Titres de recettes

Politique

6. Organisation scolaire provisoire
7. Nomination nouveau membre commission de l'Environnement et de l'Energie

Aménagement et environnement

8. Morcellement rue Aloyse Ludovissy à Syren

Ressources humaines

9. Création d'un poste employé communal du groupe d'indemnité B1

Correspondance et informations

10. Informations du Bourgmestre et questions des Conseillers

Séance à huis clos :

11. Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement A1
12. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement C1
13. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement C1
14. Maison relais – Augmentation de tâche dans le cadre des activités d'été
15. Maison relais – Augmentation de tâche dans le cadre des activités d'été

Pour le Collège des bourgmestre et échevins

(s.) Le Bourgmestre (s.) Le Secrétaire communal ff